

ANNONCE TRANSMISE
Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Formalisée
 date d'émission : 21/04/2021 - 16:55

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE CONCOURS

Directive : 2014/24/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) Nom et adresses : Alter Cités, agissant au nom et pour le compte du GCS Joachim du Bellay, point(s) de contact : Michel BALLARINI, Directeur général, 48 C Boulevard Foch BP 80110, F - 49101 Angers cedex 01, Tél : +33 241182121, courriel : L.thomas@anjouloireterritoire.fr
 Code NUTS : FRG02

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.anjouloireterritoire.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.achatpublic.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_Srh3Qynwae)

[PCSLID=CSL_2021_Srh3Qynwae](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_Srh3Qynwae),

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : <http://www.achatpublic.com>.

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autre : SAEM de construction d'équipements publics et privés

I.5) Activité principale : Santé.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un bâtiment de médecine nucléaire à Cholet (49)

Numéro de référence : AO 556 21 41

II.1.2) Code CPV principal : 71000000

II.2) Description

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

71300000

II.2.4) Description des prestations : L'opération consiste en la construction d'un bâtiment de médecine nucléaire sis chemin de Chanterivière à Cholet. comprenant, une zone accueil (110 m2) un secteur tertiaire (120m 2) , une zone chaude comprenant 2 équipements (TEP et TEMP) et les locaux associés (540 m2) et une zone logistique (100m2). L'ensemble de la construction représentera une surface d'environ 1000m2

Missions confiées : les études d'Esquisse (ESQ) - les études d'Avant-projet sommaire (APS) - les études d'Avant-projet définitif (APD) - les études de Projet (PRO) - l'Assistance à la passation des contrats de travaux (ACT) - le Visa des études d'exécution effectuées par les entreprises sur l'ensemble des lots (VISA) - la Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) - l'Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR) - la mission de coordination SSI (Système sécurité incendie) - les mesures préalables de niveau de bruits résiduels - Simulation thermique dynamique (STD) - signalétique - Simulation Thermique Dynamique en phase APS et APD - étude Facteur de Lumière du Jour - traitement de la signalétique

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.10) Critères de sélection des participants : Capacités financières, professionnelles et techniques des candidats appréciées au vu de la composition du groupement, des compétences, des moyens financiers, humains et matériels de ses membres / Qualité des références fournies par les candidats au regard notamment de l'objet du concours (nature, complexité, importance...)

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession :

La participation est réservée à une profession particulière : oui.

Profession : Un architecte conformément à la loi n° 77-2 du 3.1.1977

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description**IV.1.2) Type de concours :** Restreint

Nombre de participants envisagé : 3

IV.1.7) Noms des participants déjà sélectionnés**IV.1.9) Critères d'évaluation des projets :** Aspect fonctionnel de l'établissement / respect des surfaces du programme adéquation du coût du projet à l'enveloppe financière du maître d'ouvrage / qualité architecturale et insertion dans le site faisabilité et qualité technique du projet qualité environnementale du projet,**IV.2) Renseignements d'ordre administratif****IV.2.2) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation :**

25/05/2021 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :**

Français.

IV.3) Récompenses et jury**IV.3.1) Information sur les primes :**

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s) : oui.

Nombre et montant des primes à attribuer : Chaque candidat ayant remis des prestations conformes recevra une prime dont le montant maximum sera de 15 000 euro(s) HT. Le montant de cette prime n'est ni actualisable, ni révisable

IV.3.2) Détail des paiements à verser à tous les participants :

45 jours fin de mois à compter de la date à laquelle le jury remettra le procès-verbal d'examen complet des prestations et formulera son avis motivé

IV.3.3) Contrats faisant suite au concours :

Le(s) lauréat(s) du concours sera/seront attributaire(s) des marchés de services faisant suite au concours : oui.

IV.3.4) Décision du jury :

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : non.

IV.3.5) Noms des membres du jury sélectionnés**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES****VI.3) Informations complémentaires :**

Compétences demandées en plus de la compétence d'architecte: un bureau d'ingénierie générale du bâtiment (économiste de la construction) un ou plusieurs bureaux d'études techniques couvrant les champs d'activités suivants : radioprotection, structure, électricité courants forts et faibles, chauffage, ventilation, traitement d'air, VRD, acoustique, paysagiste

Transmission des plis par voie électronique sur le profil d'acheteur uniquement pour la phase candidature. Des questions peuvent être posées jusqu'au 12/05/2021 (17h00), des réponses seront apportées jusqu'au 18/05/2021 via le site <http://www.achatpublic.com> - les prestations techniques de la phase projet et offre seront à remettre par courrier pour les panneaux A0 et par dématérialisation pour les autres documents. À titre indicatif, l'envoi du dossier aux candidats admis à concourir sera effectif semaine 28. Le financement du marché sera assuré par autofinancement du GCS Joachim du Bellay, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur. Paiement par virement bancaire dans un délai global de 45 jours fin de mois à compter de réception de la facture. Prix forfaitaire révisable. Avance de 5 % du montant du marché. Garantie à première demande couvrant 100 % du montant de l'avance. Le marché de maîtrise d'oeuvre comportera une clause d'exécution obligatoire en matière d'insertion professionnelle.

VI.4) Procédures de recours**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**Tribunal de Grande Instance, Cité judiciaire, 7 rue Pierre Abélard, BP 3127, F - 35031 Rennes Cedex, Tél : +33 299653737, Fax : +33 299310615, adresse internet : <http://www.justice.gouv.fr>**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation****VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel ou référé contractuel dans les délais prévus aux articles 1441-1 et suivants du code de procédure civile

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :Tribunal de Grande Instance, Cité judiciaire, 7 rue Pierre Abélard, BP 3127, F - 35031 Rennes cedex, Tél : +33 299653737, Fax : +33 299310615, adresse internet : <http://www.justice.gouv.fr>**VI.5) Date d'envoi du présent avis :** 21 avril 2021► [Télécharger l'avis seul au format PDF](#)**TÉLÉCHARGER LA PREUVE D'ÉMISSION****NB :** pour accéder à notre outil qui vous permet de lire la preuve d'horodatage, [cliquer ici](#).**DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION**Référence de l'annonce dans le module de publication : **3648892****SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE...**

Votre annonce sera publiée comme suit :

PROFIL D'ACHETEUR

Publication intégrale

JOUE DIRECT

Publication intégrale

MARCHÉS ONLINE

Publication intégrale

Département : 49 - Maine-et-Loire**COURRIER DE L'OUEST 49**

Publication intégrale

Message à l'attention du support :

Bonjour,

A publier dans votre ^prochain numéro avec le logo Alter Cités. Nous adresser une attestation de parution.

cordialement,

> 90K€

DONNÉES DE FACTURATION**Libellé de la facture :**Alter Cités agissant au nom et pour le
Compte du GCS Joachim du Bellay AO 556 21 41 48C Boulevard FOCH BP 80110
49101 - Angers cedex 02**Adresse d'expédition :**Alter Cités agissant au nom et pour le
Compte du GCS Joachim du Bellay AO 556 21 41 48C Boulevard FOCH BP 80110
49101 - Angers cedex 02**DONNÉES DE FACTURATION MARCHÉS ONLINE****Pack Marchés Online**[TÉLÉCHARGER AU FORMAT PDF](#)[IMPRIMER](#)[FERMER CETTE FENÊTRE](#)